

# **PV de l'Assemblée Générale 2013 de l'U.S.L. de BLONAY**

Jeudi 25 Avril à 19h30 à la Maison Picson

## **1) Bienvenue et liste de présence :**

Le président ouvre l'AG de l'USL de Blonay à 19h35. Il souhaite la bienvenue à tous et demande de signer la liste présence. Présentation orale des sociétés.

22 Sociétés présentes

5 sociétés excusées : Ensemble Holz hacker, Société des Amis du Tir, Club d'Improvisation Théâtrale, Para Delta Club des Pléiades, Amicale du CDIS Les Pléiades

2 membres d'honneur excusés : M. Jean-Michel Falconnier et M. Patrick Golaz

1 invité excusé : M. Dominique Epp, municipal délégué sociétés locales St-Légier La Chiésaz

## **2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 25.04.2012**

Le PV 2012 est disponible sur le site de l'USL, tout le monde a pu en prendre connaissance. Le président demande s'il y a des remarques. Non. Vote à l'unanimité à main levée et le PV est accepté.

## **3) Rapports statutaires**

### **3.1) Rapport du Président USL de Blonay**

Chers membres, chers invités,

D'abord j'aimerais remercier nos membres pour leurs contributions à la vie de notre commune durant cette année écoulée.

Ce soir, je note, avec plaisir, la présence de plusieurs invités: notre municipal délégué M. Aurèle Vuadens, et le président de l'USAL de St-Légier La Chiésaz, M. Pierre-Alain Huck.

Cette année nous célébrons notre 46ième anniversaire et je suis fier de vous rapporter que l'USL de Blonay est en bonne santé. Nous comptons 30 membres, très actives. Nous avons de très bonnes relations avec notre commune grâce à M. Vuadens et une bonne santé financière sous l'œil diligent de notre cassier M. Stéphane Jacquemet.

Nous aurons une équipe "Team Blonay" sous l'égide de l'USL, au Grand Prix des Villes Sportives à Bulle, le 29 juin. J'aimerais remercier M. Robert Mohr et Mme. Satu Valloton, nos entraîneurs, pour leur aide et aussi notre commune pour leur support et contribution de CHF 4'900.-.

La participation active des sociétés locales à la Fête nationale, cette année à Blonay, est fort appréciée par notre commune. Pour votre information, le bénéfice réalisé par la cantine sera réparti équitablement entre les sociétés participantes.

Il y a un an, nous avons parlé de notre inquiétude concernant la disponibilité des salles. Un groupe de travail était formé pour discuter ceci avec notre municipal délégué et même si nous n'avons pas encore une réponse définitive, il sait que c'est une priorité pour nous. Une bonne nouvelle quand même pour le Club de Rugby, qui a reçu le feu vert de jouer leurs matchs officiels sur le terrain de foot de St-Légier grâce à la collaboration entre Blonay et St-Légier-La Chiésaz.

Changement Durabilité Rapprochement

3 points clés concernant notre avenir:

Il y a quelques mois, Blonay et St-Légier La Chiésaz ont décidé d'organiser une nouvelle manifestation destinée à remplacer le Tableau d'Honneur blonaysan et les Mérites saint-légerins. Comme j'ai fait part de mon mécontentement pour ne pas avoir été inclus dans cette décision, notre commune m'a envoyé une lettre avec ses excuses. Et maintenant, l'USL est intégrée dans une commission des Mérites de Blonay et St-Légier La Chiésaz. Une première soirée "Mérites" aura lieu le 3 mai à Blonay. Vous trouverez plus d'information sur notre site ou les sites des communes de Blonay et St-Légier La Chiésaz.

Un autre changement. "Blonay vous informe" devient "Comm une info". Un nouveau canal de communication est né. C'était en collaboration avec le Groupement des Commerçants et Artisans de Blonay et le Groupement des Commerçants et Artisans de St-Légier. Un premier numéro de six mille exemplaires, est prévu pour le mois de mai. Tous nos membres peuvent profiter de ce nouveau canal de communication.

Durabilité: c'est un terme difficile à définir, mais c'est quelque chose tout le monde cherche. A mon avis, éviter les changements, c'est impossible. Je pense que la meilleure façon de garantir une durabilité c'est de bien gérer les changements.

Rapprochement: notre comité a voté de commencer un dialogue avec les acteurs impliqués, spécialement avec l'USAL de St-Légier La Chiésaz, pour un rapprochement entre l'USL de Blonay et l'USAL de St-Légier La Chiésaz.

J'ai reçu une lettre datée le 28 janvier 2013 de notre commune, m'informant que les Municipalités de Blonay et de St-Légier La Chiésaz se sont déclarées favorables à un tel rapprochement. Pour le moment, je n'ai pas de déclaration des vœux de l'USAL de St-Légier La Chiésaz.

Ce soir nous aurons un débat sur la question importante de rapprochement.

Et juste avant de conclure, un mot concernant 2 anniversaires.

L'Echo des Pléiades célèbre leur 125ième anniversaire cette année. Félicitations!

Et l'année prochaine sera le jubilé de l'Abbaye des Carabiniers qui fêtera son 175ème anniversaire du 16 au 18 mai 2014.

Deux bons exemples de durabilité.

Je remercie tous les membres du comité pour leurs contributions.

Je vous remercie de votre attention.

### **3.2) Rapport du caissier:**

Le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 1.518,00 ; ce bon résultat provient

- du remplacement du tableau d'honneur par Les Mérites Blonay et St-Légier-La Chiésaz, manifestation prise en charge par la commune à partir de 2013)
- du résultat positif du GPVS 2013.

Les liquidités se montent au 31.03.2013 à CHF 12.091,70 (caisse et banque) et la fortune passe de CHF 8.875,90 à CHF 10.391,70.

Au niveau du budget, nous gardons les mêmes postes que pour le budget précédent, en ajustant toutefois le nombre des membres de 30 à 31.

### **3.3) Vérificateurs des comptes**

Parole aux vérificateurs des comptes: conformément au mandat confié par AG, après pointage, les écritures sont tenues correctement. Merci au caissier, Monsieur Stéphane Jacquemet pour son travail.

Vote main levée : Approuvé

### **3.4) Approbation des divers rapports en bloc**

Les membres approuvent les rapports en bloc.

### **4) Elections statutaires**

#### **4.1) président**

Proposition Robert Duncombe. Accepté

#### **4.2) vice-président**

La position du vice-président 2013/2014 sera décidée par le comité.

#### **4.3) caissier**

Proposition Stéphane Jacquemet. Accepté

#### **4.4) secrétaire**

Le président accepte la démission de Mme Brigitte Dor et la remercie avec un cadeau de remerciement. La position de secrétaire 2013/2014 sera décidée par le comité.

#### **4.5) 4 sociétés membres du comité pour 2013 / 2014**

Proposition Donnaccord, Ski Club Blonay, Jeunesse Blonay St-Légier, Riviera Rugby Club. Accepté.

#### **4.6) vérificateurs de comptes 2013 / 2014**

Parole au caissier pour Vérificateurs.

Proposition Haiza + et Chemin de Fer-Musée Blonay-Chamby. Accepté.

### **5) Débat concernant rapprochement entre l'USL de Blonay et l'USAL de St-Légier La Chiésaz**

Le président ouvre le débat en expliquant que le comité de 2012/2013 s'est montré ouvert au dialogue avec les représentants de l'USAL de St-Légier La Chiésaz en vue d'un éventuel rapprochement entre les sociétés membres de l'USAL et de l'USL en invoquant les raisons suivantes :

- beaucoup de membres ont leurs activités dans les deux communes
- la programme de législature de Blonay 2011-2016, point 7, a pour objectif un rapprochement pouvant même aboutir à une fusion et une lettre adressée au président de l'USL nous informe que les Municipalités de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz se sont déclarées favorables à un tel rapprochement
- ensemble, nous aurons plus de possibilités de représenter les sociétés auprès des autorités communales
- et c'est simplement un dialogue que nous cherchons pour voir si un tel rapprochement est bon ou pas pour nous

Plusieurs membres ont exprimés leurs avis ainsi que le président de l'USAL (étant démissionnaire, il souhaite rester neutre. La majorité des membres étant favorable à un dialogue concernant un rapprochement, l'USL engagera une discussion entre des membres de

l'USL et l'USAL pour autant que ces derniers approuvent une telle démarche durant leur AG fin mai.

## **6) Présentation concernant disposition des salles**

Pendant l'AG 2012, nous avons formé un groupe pour discuter avec notre délégué municipal, M. Aurèle Vuadens de la situation concernant la disponibilité des salles pour nos membres. Les membres de ce groupe étaient : Ski Club de Blonay, FSG de Blonay, Blonay Basket, président de l'USAL, délégué municipal et le président de l'USL. Durant la séance du 29 octobre 2012, les membres de l'USL ont clairement décrits leurs préoccupations, spécialement concernant la salle de Cojonnex. Etant donné que c'est la commune qui gère les salles, l'USL et l'USAL n'ont pratiquement aucun pouvoir en ce qui concerne leur gestion.

Presque tous les membres attendent que la commune mette en place une politique favorable aux membres de l'USL. Les membres demandent également plus de soutien de l'USL dans ce dossier.

Deux autres membres, Tennis de Table et Sinanju ont demandé d'être ajouté au groupe de discussion.

Le représentant de Sinanju a demandé sur quels critères les réservations de salles étaient effectuées. Réponse de M. Vuadens : il n'y a pas de critères. Le représentant du Ski Club a demandé si la commune donne la priorité aux clubs ou individuels qui paient pour les salles. Réponse de notre délégué municipal, c'est non.

C'est clair que la question des salles est une priorité pour l'USL et notre délégué municipal a bien noté les remarques des membres et a promis de recontacter l'USL par le biais de son président sous peu .

## **7) Démissions – Admissions**

**7.1)** 1 société démissionnaire : La Jeunesse du Raisin. Accepté.

**7.2)** Présentations et approbation d'Admission de Sociétés nouvelles.

M. Nicolas Walti présente la société FeelGood. M. Pierre von Kaenel, président de FeelGood décrit sa société comme un groupe de chanteurs passionnés qui s'est formé l'an passé.

Vote pour candidature - accepté. Bienvenue 31<sup>ème</sup> Membre

Remerciements de M. Pierre von Kaenel.

## **8) Communications**

### **8.1) Municipal Délégué**

Aurèle Vuadens apporte le salut des autorités blonaysannes et remercie le comité pour son travail tout au long de l'année de même que les sociétés présentes. Il communique trois informations :

## **Mérites de Blonay – St-Légier**

- Ces mérites s'adressent aussi bien aux sportifs qu'aux artistes
- Nouveau règlement
- Plusieurs formes de récompenses existent :
  - **Le mérite individuel**
  - **Le mérite collectif**
  - **Récompense particulière** (il y en a cette année)
- Les critères de sélection sont plus exigeants (exemple pour les sportifs individuels il faut au moins être champion vaudois)
- Une commission bi-communale a été créée afin de sélectionner les lauréats avec, ensuite, validation par les municipalités. Sept membres font partie de cette commission.
- Plus d'informations et règlement sur le site internet de la commune de Blonay
- A lieu tous les ans en alternance à St-Légier et à Blonay
- Pour cette année ce sera le 3 mai 2013 à la grande salle de Cojonex à 19h30 (ouverture des portes à 19h).

## **COMM une info**

En collaboration avec le Groupement des Commerçants et Artisans de Blonay (GCAB) et le Groupement des Commerçants et Artisans de St-Légier (GCA) les municipalités de Blonay et St-Légier ont créé un nouveau journal d'information qui s'appelle « Comm une info ».

Un groupe de travail accompagné d'un professionnel de la communication a été mis sur pied l'année dernière afin d'étudier un nouveau concept de moyen de communication. Un journaliste professionnel, Dominique Traversini, a été engagé de même qu'une agence de communication, Diabolo Design à Corseaux.

Un agenda est à disposition des sociétés locales. Vous avez également la possibilité d'insérer une annonce gratuite pour une de vos manifestations à conditions que celle-ci ne soit pas organisée dans un but lucratif (loto, repas de soutien, etc.). 1/10 de page à disposition. Pour les cas litigieux (soirée annuelle avec entrée payante par exemple) c'est le comité de rédaction qui a le pouvoir de décider.

N'hésitez à faire appel au comité de rédaction si vous avez des informations à communiquer, un article à faire paraître, etc. Ce sont les secrétaires municipaux qui sont les points d'entrée.

## **Politique de subventionnement**

Comme vous pouvez l'imaginer les municipalités des deux communes de Blonay et St-Légier reçoivent de nombreuses sollicitations de la part des sociétés locales, sollicitations en terme de soutien en nature ou en cash de même qu'au niveau de mise à disposition de locaux.

La aussi les deux municipalités se sont associées afin d'édicter un règlement afin de satisfaire ces demandes. Je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant car ce sujet est en cours de réflexion et l'USL va être prochainement sollicitée. Plus d'information dans le courant de l'année.

## **8.2) Anniversaires**

Félicitations à la société **Echo des Pléiades** fondée en 1888, leur **125<sup>e</sup>** anniversaire. Un cadeau est présenté à leur président, M. Stéphane Simecek, qui prend la parole.

## **8.3) Divers**

### **8.3.1) 25<sup>e</sup> Grand Prix des Villes Sportives (GPVS)**

Sous l'égide de l'USL de Blonay et avec le support de la commune de Blonay, nous aurons un Team Blonay à Bulle le 29 juin 2013.

## **9) Clôture et annonce de la date de la prochaine AG**

**Prochaine AG, le 24.04.2014, à la Maison Picson, à 19h30.**

Clôture de l'Assemblée à 21h35

Verre d'amitié après la séance